

Étudier à ULAVAL

Guide pratique pour les étudiantes et les étudiants de l'international



Dany Vachon/ULaval

Bureau de la
vie étudiante



UNIVERSITÉ
LAVAL

Avant-propos

Bonjour et bienvenue à l'Université Laval,

Félicitations! Vous avez récemment reçu une réponse favorable à votre demande d'admission dans notre université.

Ce guide a été rédigé par l'équipe du Bureau de la vie étudiante (BVE) de la Direction des services aux étudiants (DSE) de l'Université Laval.

Notre équipe joue un rôle-conseil de premier plan auprès des étudiantes et étudiants de toute provenance, et ce, tout au long du parcours universitaire! Nous sommes là pour :

- faciliter votre accueil et votre intégration à la vie universitaire
- offrir des conseils en immigration
- mettre en valeur votre implication, vos initiatives et vos projets parascolaires
- vous offrir un campus vibrant, agréable et accueillant

Nous vous offrons le soutien dont vous avez besoin pour que votre séjour soit réussi!

Pour savoir comment nous pouvons vous aider, visitez le bve.ulaval.ca et suivez-nous sur les médias sociaux:

- [@VieEtudianteULaval](https://www.instagram.com/VieEtudianteULaval)
- [@EtudiantsInternationalULaval](https://www.instagram.com/EtudiantsInternationalULaval)

Voici quelques témoignages concernant nos services:

« Ma tutrice est toujours là pour m'aider et me soutenir. Le Programme de jumelage est un point fort pour ma réussite. J'espère devenir parrain un jour à mon tour! »
(Programme de jumelage)

« Je voudrais juste vous remercier pour ce projet et dire que cela m'a beaucoup aidé dans mon installation dans la Ville de Québec.. »
(Opération Comment ça va?)

« J'ai pu interagir avec des étudiants qui se sont peut-être un jour posés les mêmes questions que moi et qui ont pu me guider dans cette nouvelle expérience. »
(Opération Comment ça va?)



1. Planifier votre séjour au Canada



Documents d'immigration

Vous trouverez tous les détails concernant les démarches sur la page www.ulaval.ca/immigration.

Toute personne qui n'a pas le statut de citoyen canadien ou de résident permanent du Canada et qui désire étudier au Québec doit obtenir les autorisations appropriées auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté (IRCC).

- www.quebec.ca/education/etudier-quebec/obtenir-autorisations
- canada.ca/immigration

Pour préparer votre arrivée

Prévoyez votre déplacement vers le Canada en consultant la page [Voyager vers le Canada et passer à la douane canadienne](#).

Consultez ces capsules vidéos:

- [Les premières étapes](#)
- [Le certificat d'acceptation du Québec \(CAQ\)](#)
- [Le permis d'études](#)
- [L'arrivée et le séjour au Canada](#)

Remplissez l'aide-mémoire qui se trouve à la page 11.



Logement

Logement temporaire

Vous n'avez pas de logement au moment de votre arrivée ? Il existe certains logements temporaires et à coût modique à différents endroits.

Logement sur le campus

Le Service des résidences dispose de 2300 chambres réparties dans 4 résidences. Trois de ces résidences sont mixtes, bien que les hommes et les femmes ne partagent pas les mêmes étages. Les chambres sont réservées aux personnes inscrites à temps complet. Réservez la vôtre plusieurs mois à l'avance, elles sont populaires ! Vivre sur le campus est une bonne façon de rencontrer de nouvelles personnes.

Logement hors campus

Vous préférez habiter hors du campus ? Consultez notre site Web pour connaître les meilleurs sites de recherche d'appartements et de chambres et pour en savoir davantage sur vos droits et obligations comme locataire.

Assurance habitation

Il est fortement conseillé d'assurer vos meubles ou votre appartement pour éviter de vous retrouver dans une situation difficile si vous perdez vos biens à la suite d'un incendie ou d'un vol.



Branchement des services (électricité, Internet et téléphonie)

Si vous louez un appartement hors campus et que ces différents services ne figurent pas dans votre contrat de location (bail), vous devez les obtenir par vous-même. Visitez la page [Téléphonie, Internet et télévision](#) et la section [Services d'électricité et d'eau potable](#) du site Web du BVE pour en apprendre davantage.

Dany Vachon/ULaval



Assurances maladie pour vous et votre famille

Les lois québécoises et canadiennes en matière d'immigration obligent les personnes étudiantes n'étant pas canadiennes à détenir une assurance maladie et hospitalisation valide pour toute la durée de leur séjour au Canada. C'est pourquoi vous serez automatiquement couverts par le [régime collectif d'assurance maladie et hospitalisation de l'Université Laval](#). Cette assurance est obligatoire. Vous pouvez également bénéficier d'une assurance complémentaire santé et dentaire offerte par l'[ASEQ](#).

Si vous provenez d'un des pays avec lequel le gouvernement du Québec a signé une entente de réciprocité en matière de sécurité sociale (Belgique, Danemark, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Norvège, Portugal, Roumanie, Serbie et Suède), vous pouvez être [exempté](#) du régime privé d'assurance maladie de l'Université Laval et être admissible gratuitement à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Si c'est le cas, vous devez effectuer certaines démarches avant de partir et lorsque vous arriverez au Québec.

Vous devez impérativement souscrire une [assurance maladie privée pour les personnes qui vous accompagnent](#) (conjoint, enfants, etc.). Nous vous recommandons fortement de demander un minimum de 3 soumissions à différentes compagnies, car les prix et les couvertures varient.

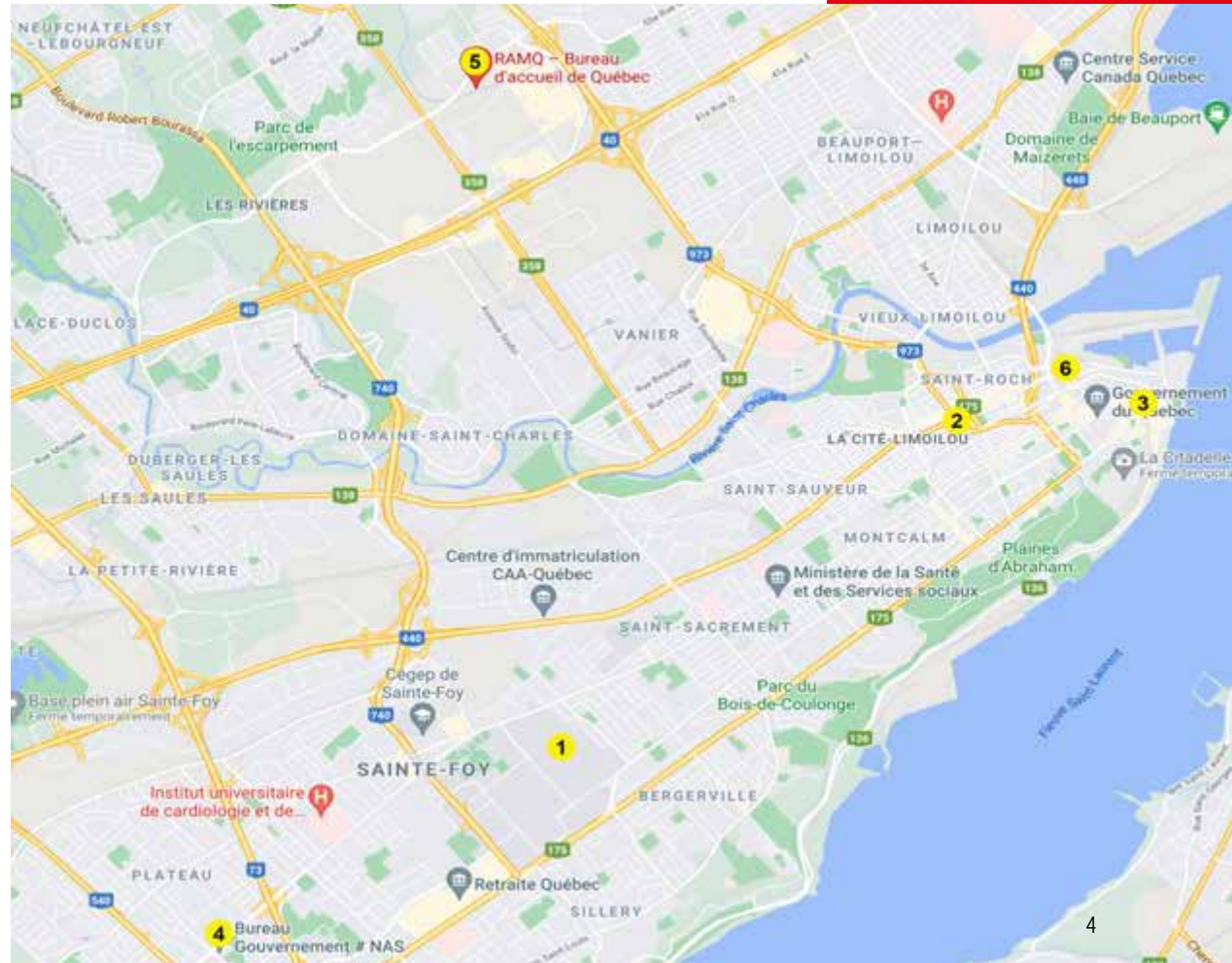
Tous les enfants mineurs des personnes étudiantes peuvent être admissibles aux régimes d'assurance maladie et d'assurance médicaments (RAMQ, régime public gratuit) à condition d'être présents au Québec plus de 6 mois par année. Pour inscrire votre enfant à l'assurance maladie, vous devez [procéder à l'inscription en ligne](#).

Transport

En tant que personne inscrite à temps complet à l'Université Laval, vous avez droit au [Laissez-passer universitaire \(LPU\)](#), qui vous donne un accès illimité aux services d'autobus du [Réseau de transport de la Capitale](#) (RTC) et de la [Société de transport de Lévis](#) (STLévis) pour la période du 1^{er} septembre au 30 avril.

D'autres options existent pour [vous déplacer dans la ville](#) et les environs.

- 1 Campus universitaire
- 2 Édifice La Fabrique
- 3 Édifice du Vieux-Séminaire-de-Québec
- 4 Centre Service Canada
- 5 Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
- 6 Gare du Palais





Informations essentielles sur les études - À lire !

Vous trouverez plusieurs [informations sur les études](#) sur le site Web de l'Université Laval.

Outil essentiel à connaître

Familiarisez-vous avec l'outil [monPortail](#) qui offre un accès centralisé à différents services de l'Université tels que la demande d'admission, l'inscription aux cours, les sites de cours et la commande de documents officiels. Pour y accéder, vous devez saisir votre identifiant (IDUL) et votre mot de passe (NIP). Vous pouvez télécharger l'application gratuite : [Apple](#) (iOS 11.4 et plus) ou [Android](#) (8.0 et plus).

Calendrier universitaire

Consultez le [calendrier universitaire](#) pour ne rien rater.

Courriel institutionnel

Dès l'acceptation de votre offre d'admission, une adresse courriel [@ulaval.ca](#) vous est attribuée. Toutes les communications provenant des facultés, du personnel enseignant, des associations étudiantes et des services de l'Université Laval vous parviendront à cette adresse. Vous pouvez y accéder sur [monPortail](#). Consultez le [site Web de la DTI](#) pour en savoir plus.

Carte d'identité

Certains services exigent la [carte d'identité](#), comme la Bibliothèque et le PEPS. S'il s'agit de votre première inscription à l'Université Laval, vous recevrez un message dans [monPortail](#) pour soumettre une photo en ligne afin de créer votre carte virtuelle. Une fois votre photo transmise et validée, un second message vous informera que votre carte virtuelle est disponible sur [monPortail](#).

Système scolaire québécois

Les systèmes scolaires varient beaucoup entre les pays. Vous vous questionnez sur les crédits, les cycles d'études et le système de notation ? Visitez le [site de l'Université Laval](#) pour y trouver de nombreuses ressources pour vous soutenir dans votre réussite. Informez-vous dès maintenant sur les [règles disciplinaires](#) entourant le plagiat.

Agenda

Durant la session, procurez-vous gratuitement un agenda de la [CADEUL](#) à [leur bureau](#) (1^{er} cycle) ou de l'[ÆLIÉS](#) à la [Maison Marie-Sirois](#) (2^e et 3^e cycles).

Droits de scolarité

La facture de vos droits de scolarité est disponible dans [monPortail](#) à la fin du mois de septembre et du mois de janvier. Vous pouvez effectuer le paiement (avant la mi-session) en ligne ou en personne au kiosque de services et d'information [Le Point](#), situé à l'entrée du pavillon Alphonse-Desjardins.

Pour toute question en lien avec le coût des études, le [paiement](#) des droits de scolarité, l'[aide financière](#) et les [bourses d'études](#) ou les [déclarations de revenus](#), visitez le [site Web du BVE](#) et la section [Étudiants actuels](#) du site de l'Université Laval.



Dany Vachon/ULaval

N'oubliez pas ! Il est important d'être inscrit à temps plein lors des sessions d'automne et d'hiver.

Plan de cours

Habituellement, toutes les ressources pédagogiques se trouvent dans le site du cours sur [monPortail](#), au plus tard dans la première semaine de cours. Il est important de connaître les détails du plan de cours et d'en respecter les exigences.

Exigence de la langue française

Certaines [exigences de connaissance de la langue française](#) peuvent s'appliquer si le français n'est pas votre langue maternelle.

Exigence de la langue anglaise

Certains programmes exigent l'atteinte d'un certain niveau d'anglais. Nous vous recommandons fortement de passer un [test de connaissance de l'anglais à l'École de langues de l'Université Laval](#) dès le début de vos études pour ne pas retarder votre diplomation.

Choix de cours sur [monPortail](#)

Informez-vous des [modalités d'inscription](#). Votre faculté vous fera parvenir les informations nécessaires pour vous inscrire.

Certains cours optionnels peuvent être insérés à votre cursus. Consultez le [répertoire des cours](#) :

- Découvrir le Québec : un nouveau milieu de vie (GPL-1900 ou GPL-0150)
- L'insertion universitaire en milieu francophone nord-américain (GPL-1901 ou GPL-0901)
- Rechercher, sélectionner, présenter l'information (EDC-4000 ou EDC-7011)
- Le Québec moderne à travers sa langue (FLS-2100)

2. Arrivée, accueil et installation

Services aux aéroports

À votre arrivée à l'aéroport, que ce soit à Québec ou à Montréal, il existe [différentes façons de vous rendre à l'Université Laval](#).

Dépôt des documents

À votre arrivée, il vous faudra effectuer plusieurs démarches administratives obligatoires pour finaliser votre admission et votre adhésion au régime d'assurance maladie. Le Bureau du registraire communiquera avec vous par courriel et vous informera des modalités de [dépôt des documents légaux](#) (permis d'études, passeport, CAQ).

Séances [Préparez votre arrivée: ce que vous devez savoir](#) et [Séances d'accueil et d'information obligatoires](#)

Ces séances d'une heure sont offertes par le Bureau de la vie étudiante (BVE). Vous y recevrez des renseignements essentiels liés au fonctionnement des études, aux modalités d'inscription aux cours, au droit de travailler au Canada durant vos études, à l'assurance maladie, ainsi qu'aux ressources et services offerts sur le campus pour faciliter votre arrivée.

Ouverture d'un compte en banque

Si vous prévoyez travailler au Canada ou effectuer des transferts d'argent durant votre séjour, il est préférable d'ouvrir un compte bancaire au Canada. Si vous avez des questions sur les cartes de crédit, les comptes bancaires et le coût de la vie, visitez le [site Web du BVE](#).

Les caisses Desjardins ont une [succursale sur le campus](#) au pavillon Alphonse-Desjardins.

Travail durant les études et obtention du numéro d'assurance sociale (NAS)

Il est possible de travailler durant vos études, mais des conditions s'appliquent.

Consultez le [site universitaire](#) à cet effet. Renseignez-vous aussi auprès d'[Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada \(IRCC\)](#).

Vous devez obtenir un [numéro d'assurance sociale](#) pour occuper un emploi au Canada.

Pour vous aider dans votre recherche d'emploi, vous pourrez rencontrer une conseillère ou un conseiller en emploi du [Service du développement professionnel](#) et vous inscrire pour recevoir les offres d'emplois et de stages.

Vous pouvez également suivre les activités offertes par [Québec International](#) et vous abonner à leur infolettre.



Dany Vachon/ULaval

En tout temps, si vous avez des questions:

- d'ordre général, visitez l'[équipe du Point](#)
- sur les études, communiquez avec [votre direction de programme](#)
- sur les activités de la Rentrée universitaire, visitez la page de la [Rentrée ULaval](#)
- sur les [activités, ateliers et conférences](#) organisées pour les étudiantes et les étudiants de l'international, le [droit au travail](#), les [documents d'immigration](#), communiquez avec l'[équipe du BVE](#)

BVE

Accueil et intégration



Consultations individuelles

Si vous avez reçu et accepté une offre d'admission à l'Université Laval, avez procédé à votre inscription dans un programme d'études, êtes en séjour d'échange ou si vous avez récemment obtenu votre diplôme, vous pouvez bénéficier d'une [consultation individuelle](#) avec une conseillère ou un conseiller en immigration. Ces personnes vous accompagnent dans les démarches relatives à l'obtention et au renouvellement des documents d'immigration et peuvent répondre à vos questions liées à la ville de Québec, au droit au travail, à la possibilité de demeurer au Québec après vos études, etc.

Tout au long de votre séjour à l'Université Laval, le BVE (local 2344 du pavillon Alphonse-Desjardins) agira comme carrefour d'information et lieu de référence pour [faciliter votre arrivée, votre installation et votre intégration à la communauté universitaire](#).

418 656-2765

accueil@bve.ulaval.ca | bve.ulaval.ca

Visite guidée gratuite du campus

En début de session, le BVE offre des visites guidées du campus en français, en anglais et en espagnol.

Programme de jumelage

Le jumelage avec une autre personne étudiante qui fréquente déjà l'Université Laval vous permettra de vous intégrer et de vous adapter plus rapidement à la communauté universitaire et à la société québécoise.

Conférences

Le BVE offre des ateliers et conférences sur divers sujets : le travail avec un permis d'études, le parcours vers la résidence permanente, l'impôt sur le revenu, les vêtements et conseils pour l'hiver, les relations interpersonnelles au Québec, le renouvellement du CAQ et du permis d'études, etc.

Activités de découverte du Québec

En participant aux activités de découverte du Québec, vous découvrirez le Québec et la culture québécoise en compagnie d'autres personnes étudiantes en provenance de divers pays. Inscription obligatoire, coûts variés.

Équipe d'accueil

En plus de notre service d'accueil régulier au BVE, notre personnel polyglotte est disponible au début des sessions d'automne et d'hiver pour répondre à vos questions et vous orienter.

Familiarisez-vous avec la culture et les expressions québécoises !

- [Culture québécoise](#)
- [Expressions québécoises](#)

3. Ressources et services

Voici quelques ressources dont vous pourriez avoir besoin lors de votre séjour.

Internet sur le campus

Pour vous connecter au Wi-Fi:

- Choisissez le réseau Eduroam
- Inscrivez votre IDUL@ulaval.ca
- Inscrivez votre mot de passe (NIP)

Ressources pour la communauté étudiante

- [Bureau de la vie étudiante \(BVE\)](#)
- [Ressources utiles pour l'installation à Québec](#)
- [Bureau des bourses et de l'aide financière \(BBAF\)](#)
- [Centre d'aide aux étudiants \(CAE\)](#)
- [Le Point](#)
- [Bureau des droits étudiants \(BDE\)](#)
- [Bureau de l'Ombudsman](#)
- [Prévention du harcèlement](#)
- [Équité, diversité et inclusion \(EDI\)](#)
- [Table du pain \(aide alimentaire\)](#)
- [Admission/Bureau du registraire](#)
- [Achat de livres à la Coop Zone](#)
- [Bibliothèque](#)
- [Bureau du droit d'auteur](#)
- [PEPS \(activités sportives\)](#)
- [Photocopie et impression](#)
- [Service de sécurité et de prévention \(SSP\)](#)
- [Service du développement professionnel](#)

Ressources en santé

- [Urgence: 911](#)
- Urgence ULaval: 555 (ou téléphones rouges)
- [Info-Santé/Info-Social: 811](#)
- [Clinique médicale de l'Université Laval](#)
- [Cliniques médicales hors campus et hôpitaux](#)
- [Spécialistes en santé du sport du PEPS](#)
- [Mon équilibre ULaval](#)

Ressources à l'extérieur du campus

- [S'installer à Québec](#)
- Guide [Vivre à Québec et ses environs](#) de [Québec international](#) et [Immigrant Québec](#)
- [Québec ville études](#)
- [SAAI](#)
- [SOIT](#)
- [Centre de crise de Québec](#): 418 688-4240
- [Interligne \(LGBTQ+\)](#): 1 888 505-1010
- [La ligne Parents](#): 1 800 361-5085
- [S.O.S. Violence conjugale](#): 1 800 363-9010
- [Carrefour d'action interculturelle \(CAI\)](#)

Conseils pour faciliter l'adaptation

Vous trouverez sur le site du BVE [quelques conseils pour reconnaître et faire face au choc culturel](#).

Votre famille vous accompagne ? Visitez le site de [l'Association des parents-étudiants de l'Université Laval \(APÉtUL\)](#) et la page [Famille](#) du site Web du BVE.

Associations étudiantes

L'Université Laval bénéficie d'une vie étudiante dynamique grâce à l'existence de plus de 200 associations facultaires, départementales et de programmes, ainsi que des associations parascolaires à vocation culturelle, sportive, récréative, à caractère spirituel ou religieux.

Prenez quelques minutes pour vérifier s'il existe une association regroupant vos compatriotes dans notre [liste](#)!

Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL)

Cette association représente les personnes étudiantes inscrites au 1^{er} cycle auprès des commissions et des groupes universitaires et gouvernementaux.

Pavillon Maurice-Pollack, local 2265
cadeul.com

Association des étudiantes et étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (ÆLIÉS)

Cette association représente les personnes étudiantes inscrites aux programmes de 2^e et de 3^e cycles.

Maison Marie-Sirois
www.aelies.ulaval.ca

Campus universitaire

Le campus de l'Université Laval s'étend sur 1,8 km² et est occupé par des espaces verts et boisés sur plus de 60 % de sa superficie. Il comporte près de 40 édifices reliés par un réseau de tunnels piétonniers.

Les locaux sont identifiés par 3 lettres et 4 chiffres. Les lettres indiquent les pavillons, le 1^{er} chiffre indique l'étage et les chiffres suivants indiquent l'emplacement dans le pavillon.

Par exemple, le local ADJ-2344 est situé au 2^e étage du pavillon Alphonse-Desjardins.

[Plan du campus interactif](#)

Liste des pavillons et de leurs acronymes

- 10 Centre d'eau refroidie (CER)
- 32 Centre de gestion des matières dangereuses (CMD)
- 14 Complexe des serres de haute performance (CSHP)
- 1 Édifice du Boulevard (EDB)
- 3 Édifice du Vieux-Séminaire-de-Québec (SEM)
- 2 Édifice La Fabrique (FAB)
- 15 Maison Couillard (MCO)
- 29 Maison Eugène-Roberge (EGR)
- 30 Maison Marie-Sirois (MRS)
- 6 Maison Michael-John Brophy (MMJB)
- 7 Maison Omer-Gingras (OMG)
- 11 Pavillon Abitibi-Price (ABP)
- 22 Pavillon Adrien-Pouliot (PLT)
- 21 Pavillon Alexandre-Vachon (VCH)
- 36 Pavillon Alphonse-Desjardins (ADJ)
- 23 Pavillon Charles-De Koninck (DKN)
- 20 Pavillon Charles-Eugène-Marchand (CHM)
- 5 Pavillon de l'Éducation physique et des sports (PEPS)
- 7 Pavillon de l'Est (PVE)
- 8 Pavillon de Médecine dentaire (MDE)
- 27 Pavillon des Sciences de l'éducation (TSE)
- 8 Pavillon des Services (PSA)
- 12 Pavillon d'Optique-photonique (COP)
- 16 Pavillon Envirotron (EVT)
- 28 Pavillon Félix-Antoine-Savard (FAS)
- 19 Pavillon Ferdinand-Vandry (VND)
- 9 Pavillon Gene-H.-Kruger (GHK)
- 33 Pavillon Gérard-Bisailon (GBI)

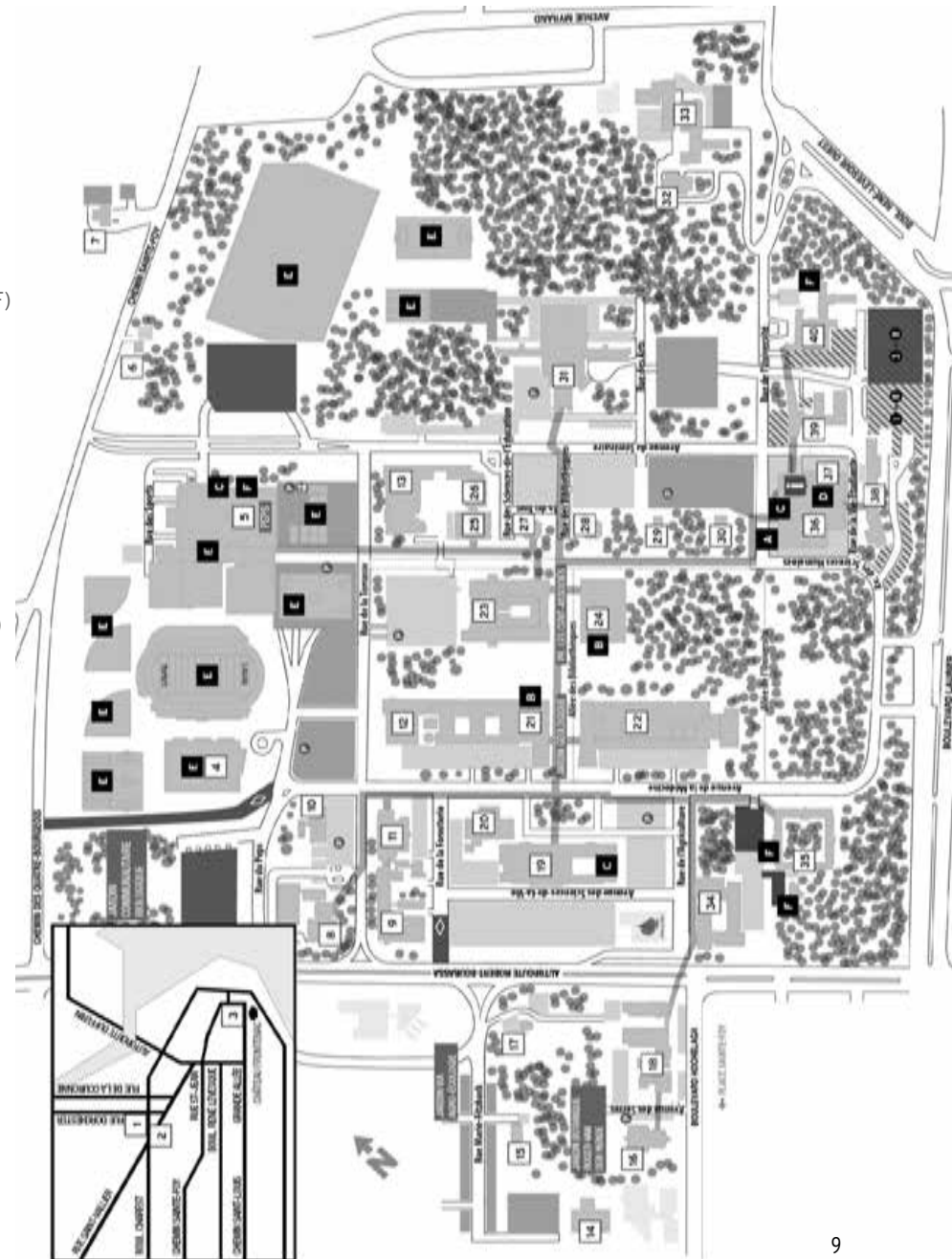
- 25 Pavillon J.-A.-DeSève (DES)
- 24 Pavillon Jean-Charles-Bonenfant (BNF)
- 26 Pavillon La Laurentienne (LAU)
- 31 Pavillon Louis-Jacques-Casault (CSL)
- 37 Pavillon Maurice-Pollack (POL)
- 13 Pavillon Palasis-Prince (PAP)
- 34 Pavillon Paul-Comtois (CMT)
- 4 Stade TELUS-Université Laval

Résidences

- 35 Pavillon Agathe-Lacerie (LCT)
- 40 Pavillon Alphonse-Marie-Parent (PRN)
- 38 Pavillon Ernest-Lemieux (LEM)
- 39 Pavillon H.-Biermans-L.-Moraud (PBM)

Services

- A Arrêt Métrobus (800-801-804)
- B Bibliothèque
- C Guichet automatique
- D Bureau sécurité-stationnement
- E Installations sportives
- F Centre de la petite enfance (CPE)



Lexique universitaire

Abandon : action de mettre fin à la poursuite d'une activité de formation, dans monPortail (selon les dates limites: avec ou sans remboursement, avec ou sans mention d'échec).

Admission : première des deux étapes administratives permettant d'accéder aux programmes d'études de l'Université Laval. Une fois admis et l'offre d'admission acceptée, vous pourrez procéder à votre inscription aux activités de formation.

Attestation d'inscription officielle (confirmation d'inscription) : document officiel émis par le Bureau du registraire qui fait foi de votre inscription à l'Université Laval. Vous pouvez l'obtenir dans monPortail, section Documents officiels.

Baccalauréat : programme de 1^{er} cycle d'une durée de 3 ou 4 ans, comportant de 90 à 120 crédits.

Bureau du registraire : responsable de l'admission, de la validation du statut légal au Canada et de l'émission de documents officiels tels que les attestations et les relevés de notes.

Certificat : programme court de 1^{er} cycle d'une durée d'un an, comportant entre 24 et 36 crédits.

Code permanent : numéro attribué par le gouvernement québécois. À ne pas confondre avec le numéro d'identification (NI) de l'Université Laval.

Cote Laval : calcul utilisé pour l'admission dans un programme contingenté qui prend en compte les résultats obtenus pour chaque session complétée dans un programme de 1^{er} cycle menant à un baccalauréat, un diplôme ou un certificat.

Cours compensateurs : cours de niveau préuniversitaire dont le contenu permet de satisfaire aux exigences d'admission d'un programme.

Crédit : unité qui permet d'évaluer la charge de travail requise pour atteindre les objectifs particuliers d'un cours ou d'une activité de formation. Un cours correspond généralement à 3 crédits et 1 crédit représente environ 45 heures de travail.

Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) : programme court de 2^e cycle d'une durée d'un an comportant entre 24 et 30 crédits.

Direction de programme : entité administrative rattachée à une faculté et ayant pour mandat d'accompagner l'étudiant tout au long de son cheminement dans le programme de formation.

Doctorat : programme de 3^e cycle d'une durée de 4 ans, comportant généralement 90 crédits, et menant au grade de Philosophiæ Doctor (Ph D.) ou au grade de docteur dans un domaine du savoir.

Étudiant régulier : étudiant admis et inscrit dans un programme régulier à l'Université Laval.

Étudiant visiteur : étudiant admis et inscrit dans le cadre d'une entente bilatérale ou d'une convention multilatérale entre son université et l'Université Laval pour une durée d'une ou deux sessions. Au terme de son séjour, l'étudiant ne reçoit pas de diplôme de l'Université Laval.

Faculté : unité d'enseignement et de recherche à laquelle est rattachée la direction de programme.

Identifiant de connexion (IDUL) : comprend un maximum de 8 caractères (5 lettres suivies de 0 à 3 chiffres) et permet de s'authentifier et d'accéder à des services informatiques protégés, tels que monPortail et le courriel@ulaval.

Lettre d'introduction : lettre émise par IRCC qui confirme que votre permis d'études sera délivré à un poste frontalier canadien.

LPU (Laissez-passer universitaire) : titre de transport en commun exclusif aux étudiants inscrits à temps complet de l'Université Laval. Il offre un accès illimité aux services réguliers du Réseau de transport de la Capitale (RTC) et de la Société de transport de Lévis (STLévis) pour les sessions d'automne et d'hiver.

Maîtrise : programme de 2^e cycle d'une durée de 2 ans, comportant 45 crédits.

Mémoire : exposé écrit des résultats d'une recherche poursuivie dans le cadre d'un programme de maîtrise recherche.

Microprogramme : programme court de premier, de deuxième ou de troisième cycle comportant entre 9 et 18 crédits d'activités de formation.

monPortail : environnement numérique d'études de l'Université Laval. Il vous permet d'accéder à vos sites de cours, de préparer, confirmer ou modifier votre inscription et d'obtenir des informations et des services en ligne liés à votre parcours d'études.

Mot de passe (numéro d'identification personnel/NIP) : utilisé avec l'IDUL à des fins d'authentification pour accéder à plusieurs services informatiques protégés de l'Université Laval.

NI (numéro d'identification) : il comporte 9 chiffres et il est indiqué sur vos documents officiels. Le NI figure sur la carte d'identité de l'Université Laval.

Note : appréciation donnée selon les barèmes établis par le professeur dans le plan de cours.

Plan de cours : document accessible pour chacun des cours en début de session et qui précise les objectifs, le contenu, la médiagraphie, la liste du matériel obligatoire, la ou les formules pédagogiques retenues, le calendrier des activités, les modalités d'évaluation et les modalités de l'offre du cours.

Programme contingenté : programme dont le nombre de demandes d'admission est supérieur au nombre de places disponibles.

Régime d'inscription : temps complet (12 crédits et plus) ou temps partiel (moins de 12 crédits).

Résident permanent : personne qui réside légalement au Canada de façon permanente à titre d'immigrant ou de réfugié, mais qui n'est pas citoyen canadien.

Semaine de lecture : durant les sessions d'automne et d'hiver, semaine où il n'y a pas cours, mais où les étudiants en profitent pour se mettre à jour dans chacune de leurs activités de formation.

Session : période de 15 semaines consécutives qui inclut l'enseignement et l'évaluation des apprentissages, mais qui exclut la période d'inscription et la période additionnelle nécessaire pour terminer certaines formes d'évaluation. L'année universitaire se divise en 3 sessions: automne (septembre à décembre), hiver (janvier à avril) et été (mai à août). La session d'été est divisée en deux périodes: mai-juin et juillet-août.

Stage : activité de formation pratique se déroulant en milieu professionnel sous la responsabilité de l'Université et avec la collaboration d'un partenaire ou encore sous la responsabilité d'un employeur et avec la collaboration de l'Université.

Thèse : exposé écrit des résultats d'une recherche majeure et originale poursuivie dans le cadre d'un programme de doctorat.

Aide-mémoire

ÉTAPE 1 - À FAIRE DÈS MAINTENANT

- Répondre à votre offre d'admission

ÉTAPE 2 - À FAIRE AVANT VOTRE DÉPART

- Faire un budget afin de prévoir vos dépenses au Canada
- Obtenir vos documents d'immigration : passeport, certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et permis d'études, si requis
- Déterminer votre date d'arrivée
- Participer à la séance [Préparez votre arrivée: ce que vous devez savoir](#)
- Vérifier les conditions de voyage et de passage à la douane canadienne
- Acheter vos billets d'avion
- Trouver un logement
- Préparer les [documents](#) et articles à avoir en main pour l'arrivée au Canada
- Souscrire une [assurance maladie pour les personnes qui vous accompagnent](#) ou obtenir le [formulaire d'attestation d'affiliation au régime de sécurité sociale de votre pays pour les adhérents à la RAMQ](#)
- Vérifier fréquemment votre boîte de courriels de l'Université Laval
- Vérifier le [calendrier universitaire](#)
- Connaître les modalités d'[inscription aux cours](#)
- Prévoir les vêtements appropriés selon la saison

ÉTAPE 3 - ARRIVÉE AU CANADA

- Préparer votre arrivée au premier aéroport canadien
- Planifier votre transport pour rejoindre l'Université Laval ou votre lieu de résidence

ÉTAPE 4 - ARRIVÉE SUR LE CAMPUS

- Fournir ses [documents légaux au Bureau du registraire](#) (CAQ, permis d'études, passeport)
- Participer à la [séance d'accueil](#) obligatoire
- Créer votre [carte étudiante](#) virtuelle
- Commander votre [LPU](#) via monPortail
- Participer aux [activités d'accueil de votre faculté, de la Rentrée ULaval](#) et du [Bureau de la vie étudiante \(BVE\)](#)

ÉTAPE 5 - INSTALLATION À QUÉBEC

- Obtenir un [numéro d'assurance sociale \(NAS\)](#)
- Ouvrir un [compte bancaire](#)
- Brancher les services d'[électricité, d'Internet et de téléphonie](#) (fixe ou cellulaire)
- Effectuer les démarches pour [adhérer au régime d'assurance maladie du Québec \(RAMQ\)](#) si vous bénéficiez d'une entente de réciprocité
- S'informer sur [les soins de santé au Québec](#)

ÉTAPE 6 - SERVICES ET RESSOURCES DISPONIBLES

- Connaître les services du [Bureau de la vie étudiante \(BVE\)](#):
 - [Programme de jumelage](#)
 - [Visite guidée du campus](#)
 - [Activités de découverte du Québec et sur le campus](#)
 - [Ateliers et conférences](#)
 - [Consultations individuelles](#)
- ... et les [autres ressources et services offerts à l'Université Laval](#)

Bureau de la vie étudiante

Pavillon Alphonse-Desjardins
2325, rue de l'Université, local 2344
Québec (Québec) G1V 0A6

418 656-2765

accueil@bve.ulaval.ca

Mis à jour le 1^{er} juillet 2023
